

17. LA HÉRISSIÈRE

Nom d'origine latine « Erica », la bruyère, suivi de « ièra », le lieu. La Hérissière est le lieu où pousse la bruyère.



« D'azur, à deux branches de bruyère d'argent, mises en sautoir et une croix composée de quatre pointes de flèches adossées et jointes d'or, mise en abîme. »

Les branches de bruyère traduisent le nom du lieu ; elles sont d'argent pour rappeler les couleurs azur et argent des armes de Marchand, l'un de ses possesseurs. La croix reprend pour partie le blason communal, rattachant ainsi le hameau à son chef-lieu.

JUSTIFICATIFS :

Page 430 Tome 2 et Page 467 Tome 4 du Dictionnaire Topographique de la Mayenne.

« Y possèdent Louis Davoust, notaire à Couptrain en 1755. François Marchand et René Levrot, chirurgien au Ribay, époux de Marie et d'Anne de Beauvais en 1757. François Frébail de la Claie, notaire à Mamers en 1774.

« Le 11 décembre 1795, première année du règne de Louis XVIII, les officiers royalistes donnent reçu du montant de la dîme de toute espèce, due par le fermier Jacques Gougeon.

DAVOUST n'est pas référencé par Angot.

Plusieurs Davoust sont dotées d'armoiries, mais le manque de précision ne permet pas d'affecter les bonnes armes.



MARCHAND n'est pas référencé par Angot.

Portait : « D'azur, à deux pals d'argent. » (Armorial Général de France, Charles d'Hozier, Volume 19 Normandie-Alençon, page 451).

LEVROT n'est pas référencé par Angot.

Pas d'armoiries retrouvées à ce nom.

FREBAIL DE LA CLAIE n'est pas référencé par Angot qui écrit Fréboil de la Claie au hameau de La Chabossière.

Pas d'armoiries retrouvées à ce nom.

GOUGEON n'est pas référencé par Angot.

Pas d'armoiries retrouvées à ce nom.